

4.7 La tendance à la privatisation

Le partage de l'activité industrielle entre sociétés publiques et privées a nui à l'équilibre économique du pays. Les premières pouvaient auparavant se financer à peu de frais, alors que les secondes n'avaient pas accès aux ressources normales. Par ailleurs, le manque de savoir-faire administratif et financier aboutissait à des décisions d'investissement parfois fautives et favorisait l'inefficacité dans plusieurs entreprises publiques; les sociétés privées, pour leur part, ont peine à se procurer le matériel et les fournitures voulus.

C'est en 1992 que le Viet Nam amorçait le processus de privatisation, qui visait d'abord un petit groupe de sociétés publiques appartenant à des instances centrales, provinciales, municipales et ministérielles. Le gouvernement voulait transformer ces entreprises en sociétés par actions, dans le but de les rendre plus productives et efficaces, de favoriser la cogestion et d'attirer le capital vietnamien et étranger.

Le capital-actions de ces entreprises sera vendu soit par l'entreprise elle-même, soit par des banques commerciales ou des sociétés de financement, jusqu'à ce que le pays possède son propre marché boursier. Le prix des actions doit demeurer faible, de façon qu'elles soient accessibles aussi bien aux travailleurs qu'aux gens d'affaires. Les investisseurs étrangers pourront en faire l'achat, mais devront les payer en devises convertibles; la participation étrangère ne doit pas dépasser 30 p. 100. En théorie, les autres sociétés publiques, les banques et les sociétés d'assurances et de financement ont également le droit de se procurer les actions offertes. Aucune entreprise privée ne pourra posséder plus de 15 p. 100 du capital-actions total des sociétés visées.

Le ministère responsable du programme de privatisations est celui des Finances; il choisira probablement les entreprises qui seront rendues au secteur privé en fonction de leur taille, de leur rentabilité et de leur champ d'activité. La nature expérimentale du programme pourra en restreindre la généralisation.

Pour prévenir toute confusion, le Viet Nam devra aussi adapter ses méthodes de comptabilité aux règles internationales.

4.8 Les zones franches industrielles pour l'exportation

Ayant accordé une place de choix aux produits industriels et finis destinés à l'exportation, le gouvernement du Viet Nam veut stimuler l'investissement étranger et il a, à cette fin, créé des zones franches industrielles dédiées à la production de marchandises pour le marché international (voir la deuxième étude de cas).

Deux de ces zones franches se trouvent à Ho Chi Minh-Ville. Celle de Saigon est située dans le district de Thu Duc, alors que le district de Tan Thuan abrite sa propre zone. Le gouvernement compte en implanter une troisième à Danang.